

Rapport d'activité



20

10



Sommaire

L'activité opérationnellepage 4

La prévention et la prévisionpage 5

Les moyens humainspage 6

Le Service de Santé
et de Secours Médicalpage 7

Les moyens matérielspage 8

Les infrastructures
immobilièrespage 9

Les moyens financiers /
les marchéspage 10

Les relations avec les agents,
les élus, les usagers et
les administrationspage 11

Les faits marquantspage 12

SDIS 70

176 rue Saint-Martin prolongée
BP 40005
70001 VESOUL CEDEX

Téléphone : 03 84 96 76 00

Télécopie : 03 84 96 76 18

e-mail : sdis70@sdis70.fr

Site internet : www.sdis70.fr

Rapport d'activité 2010

Conception

Secrétariat de direction

Rédaction : Sylvie Ghattini

Mise en page : Stéphanie Boisson

Photographies

Marc Loukachine

Sylvie Ghattini

Stéphanie Boisson

Commandant Eric Morel

Editos



Eric Freysselinard,
Préfet de la Haute-Saône

Le rapport d'activité est chaque année l'occasion de faire connaître au plus grand nombre les résultats du service départemental d'incendie et de secours.

Parmi les résultats de 2010, certains sont tout à fait remarquables. Ainsi, les sapeurs-pompiers ont effectué 16 920 interventions parmi lesquelles un nombre de plus en plus important de personnes secourues. Cette augmentation importante de 4,23 % montre la place du corps des sapeurs-pompiers au cœur des réalités de notre temps; elle implique une intervention toutes les 30 minutes des 1 925 hommes et femmes qui veillent sur nous en Haute-Saône.

Les 57 accidents en service sont toutefois là pour rappeler qu'il s'agit d'une vocation particulièrement dangereuse et la perte en service commandé du sergent Didier Bey en début d'année 2011 a été un choc pour chacun de nous. Cité à l'Ordre de la Nation, décoré de l'échelon or de la médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers, la République française a salué son courage et son dévouement.

Les mêmes vertus unissent les sapeurs-pompiers de la Haute-Saône et accompagnent leur professionnalisme.

Cette efficacité et cette détermination seront à nouveau sollicitées en 2011 afin de mener à bien les chantiers annoncés par le Président de la République lors de l'inauguration le 17 mars 2011 de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers à Aix-en-Provence. Il s'agit de clarifier la position de la sécurité civile dans l'appareil d'Etat, moderniser le statut des sapeurs-pompiers, poursuivre nos efforts d'équipement des forces de sécurité civile, mutualiser des moyens avec les autres forces de sécurité et, enfin, conforter le principe du volontariat. Car 2011 sera aussi l'année européenne du volontariat. Outre les 100 sapeurs-pompiers professionnels et les 31 personnels administratifs et techniques, les Hauts-Saônois peuvent compter sur les 1 702 sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental ou communal. A ceux-ci, il faut associer les 92 jeunes sapeurs-pompiers qui préparent l'avenir de la Haute-Saône. Une loi clarifiera prochainement le statut du sapeur-pompier volontaire.

Qu'ils soient professionnels ou volontaires, les sapeurs-pompiers sont tous des hommes et des femmes engagés, prêts à secourir, en France ou à l'étranger comme aujourd'hui au Japon.

Ils s'inscrivent dans la tradition de l'aide apportée indistinctement à un proche voisin comme au simple inconnu. C'est un signe très important par lequel chaque citoyen trouve, en ces temps difficiles, de vraies raisons d'espérer.



**Michel Federspiel,
Président du SDIS**

La publication de notre rapport d'activité est devenue un événement important dans la vie du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône. Ce bilan 2010 témoigne, comme l'année dernière, de la qualité des services du SDIS à répondre à la sollicitation, tant opérationnelle qu'administrative.

Les préconisations du SDACR arrêté en juin 2009 sont progressivement déployées à travers, notamment, la signature des conventions de partenariat avec les CPI. L'organisation opérationnelle, les matériels et la formation évoluent pour correspondre à la nature des risques, maintenir la qualité des secours et améliorer la sécurité des intervenants dans un contexte économique difficile. En effet, en 2010, nous avons maintenu le cap d'une politique rigoureuse pour poursuivre la modernisation malgré les contraintes budgétaires imposées. Rendre le meilleur service au public au prix le plus juste, tel est le leitmotiv que nous répétons inlassablement. Et pour y arriver, chaque agent, à tous les niveaux de la hiérarchie, s'applique à mettre en œuvre au quotidien des démarches de qualité et de bonnes pratiques qui, dans divers domaines, contribuent à la performance globale de notre établissement.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels du SDIS pour le travail réalisé et profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui à travers cet édito d'exprimer tout le plaisir que j'ai eu à travailler à leurs côtés pendant mes 13 années de mandat en qualité de président du conseil d'administration du SDIS. C'est avec un sentiment de mission accomplie et avec sérénité et confiance que je rendrai prochainement les clefs de cet établissement à mon successeur car je sais qu'il pourra compter sur la compétence, l'efficacité et la rigueur de l'ensemble des agents du SDIS pour poursuivre la politique menée depuis de nombreuses années par l'établissement pour servir au mieux nos concitoyens. Je vous souhaite une bonne lecture de ce document utile à la constitution d'une culture commune au sein de notre établissement et à une meilleure connaissance du SDIS par nos partenaires.

Le SDIS 70 en quelques chiffres

238 548

c'est le nombre d'habitants que compte le département, soit une densité de 45 habitants / km².

106

c'est le nombre de centres d'incendie et de secours répartis sur tout le département de la Haute-Saône. Le corps départemental compte 26 centres.

100

c'est le nombre de sapeurs-pompiers professionnels répartis dans les 5 CIP et à la direction.

1 702

c'est le nombre total de sapeurs-pompiers volontaires en Haute-Saône. Les sapeurs-pompiers des corps communaux représentent 54 % de ces effectifs.

31

c'est le nombre de personnels administratifs et techniques au SDIS 70.

16 920

c'est le nombre d'interventions réalisées par les sapeurs-pompiers haut-saônois en 2010.

22

c'est le nombre d'élus membres titulaires siégeant au conseil d'administration.

49

c'est le nombre de délibérations votées en 2010 au cours de 4 réunions de conseil d'administration et de 8 réunions de bureau.

18 676 770 €

c'est le budget du SDIS 70 pour 2010, dont 14 340 735 € dévolus aux dépenses de fonctionnement.

5 926 000 €

c'est la somme TTC globale investie par le SDIS 70 pour mener à terme son plan de casernement (constructions neuves, restaurations)

44,45 €

c'est le coût de la sécurité en Haute-Saône par an et par habitant.

7,30 €

c'est le taux de base de vacation horaire d'un SPV en 2010

288

c'est le nombre d'engins détenus par le SDIS 70 (87 VL, 67 poids lourds, 96 utilitaires, 9 remorques, 25 motopompes remorquables, 6 cellules).

26 117 m²

c'est la surface totale développée du patrimoine immobilier du SDIS 70.

L'activité opérationnelle a enregistré, en 2010, une très légère baisse ...

16 920 interventions en 2010 contre 17 119 en 2009 ; l'activité opérationnelle a enregistré une diminution de 1,16 %. Cependant, cette légère baisse est uniquement la conséquence d'une chute de 20,7 % des interventions pour opérations diverses (destruction de nids d'hyménoptères, anomalies météo,...). Quant au secours à personnes, avec 12 146 interventions, il poursuit son augmentation (+ 4,23 %). Même constat pour les interventions pour incendie qui, elles aussi, ont augmenté de 4,57 %.

Le CTA-CODIS a réceptionné 163 437 appels pour 61 330 demandes de secours :

- 35 211 appels provenant du n° d'urgence 18,
- 26 119 appels provenant du n° d'urgence 112,
- 19 489 appels du CODIS vers le CRRA 15,
- 82 618 appels administratifs entrants et sortants.

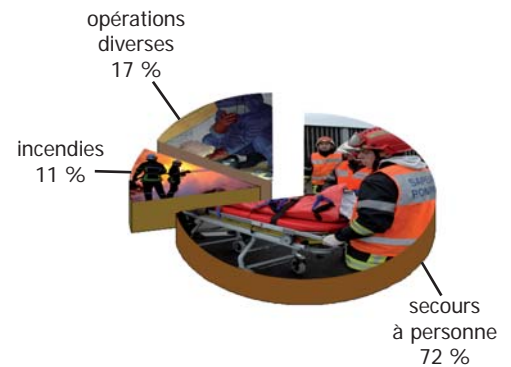
Les chefs de groupements territoriaux confirment leur rôle de relais entre la direction et les centres.

En plus de leurs missions de contrôle de l'application de la politique départementale et d'assistance aux chefs de centre, les chefs de groupements territoriaux s'impliquent dans le fonctionnement des CIS et ont collaboré à la mise en oeuvre des conventions de partenariat renforcé avec les CPI. En 2010, 18 conventions ont été signées sur le groupement Vosges et 19 sur le groupement Saône.

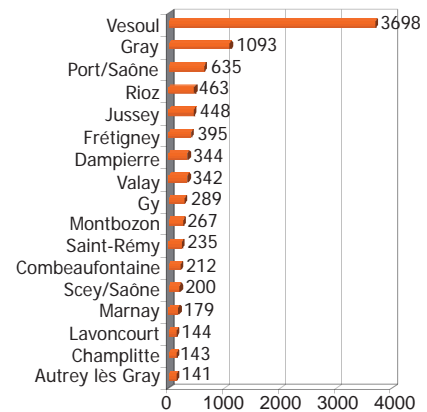


Incendie d'une habitation Jussey - 18 décembre 2010

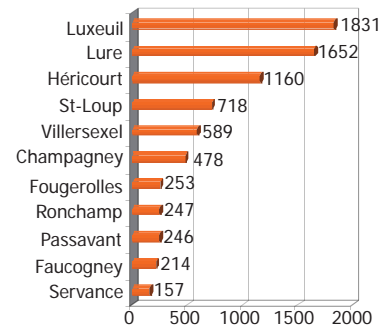
En Haute-Saône, une intervention toutes les 30 minutes...



9 228 interventions pour le groupement Saône



7 545 interventions pour le groupement Vosges



147 interventions réalisées au profit des départements voisins.

L'efficacité opérationnelle, première préoccupation du SDIS 70

Dans les faits, la recherche d'une efficacité opérationnelle a conduit le SDIS, dans le cadre de la mise en oeuvre du SDACR, à redéfinir les secteurs de 1° et 2° appels des CIP et CI en leur rattachant certaines communes dans le but de réduire les délais d'acheminement des secours dans l'intérêt des victimes et des sinistrés. Cette modification est entrée en vigueur le lundi 4 octobre 2010.

L'extension du secteur d'intervention, mise en oeuvre à titre expérimental depuis le 1° octobre 2010 dans 5 CPI (Melisey, Raddon, Loulans Verchamp, Pesmes et Saulx), sert également ce même objectif. Dorénavant, ces 5 CPI, équipés de sacs avec DSA et oxygène, peuvent intervenir, sur les communes voisines, pour les interventions de secours à personnes, en complément des centres du corps départemental.

Prévenir pour éviter les sinistres et accidents

Les missions de prévention, protection et lutte contre les incendies incombent aux seuls sapeurs-pompiers.

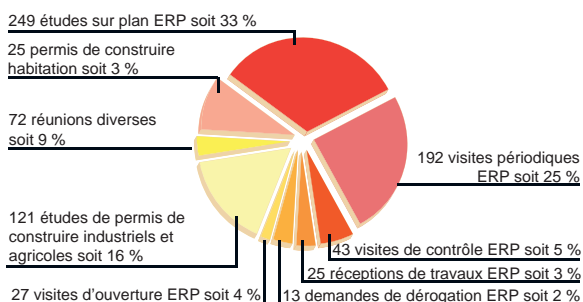
A ce titre, le législateur a décidé de placer les sapeurs-pompiers comme élément pivot du dispositif de prévention des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Ainsi, en 2010, le SDIS a participé à la visite de 287 établissements et au traitement de 262 dossiers de création ou d'aménagement d'établissement recevant du public.

En parallèle, en qualité de conseiller technique, l'avis du SDIS 70 a été sollicité sur 146 dossiers intéressant des permis de construire industriels et agricoles et des constructions d'habitation.

Les sapeurs-pompiers préventionnistes sont également sollicités par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'oeuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

L'activité du service prévention



Prévoir pour intervenir mieux

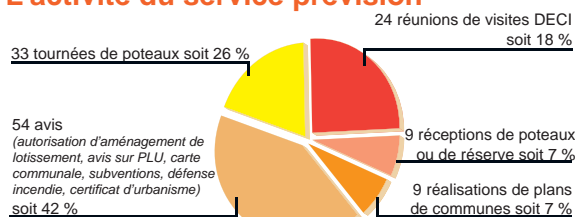
La prévision vise à mieux appréhender les risques et apporter un maximum d'informations aux sapeurs-pompiers appelés à intervenir sur un sinistre.

Dans ce cadre, en 2010, les sapeurs-pompiers prévisionnistes ont, entre autres, contrôlé les réseaux hydrauliques de 33 communes, réalisé 9 plans de communes et émis 54 avis (PLU, défense incendie, certificat d'urbanisme, autorisation d'aménagement de lotissement...)

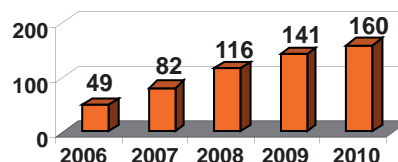
Le service a également réalisé 19 nouveaux plans d'établissement répertoriés (ETARE).

3 exercices départementaux visant à tester les plans de secours de grande ampleur en relation avec les services de l'Etat, les élus et les entreprises ont également été organisés.

L'activité du service prévision



Nombre de plans ETARE existants



Et les dossiers particuliers pour 2011...

En matière de prévention

- 321 visites périodiques à réaliser,
- Suivi de la mise en conformité des petits hôtels pour 2011,
- Suivi de l'amélioration du niveau de sécurité des établissements de type J,
- Mise en place d'un nouveau logiciel de prévention.

En matière de prévision

- Etudier la faisabilité de mise en place d'un système d'information géographique simplifié,
- Mettre en œuvre une base de données sur l'inventaire des points d'eau,
- Valider un règlement technique départemental relatif à la DECI,
- Créer des atlas 1^e de 2^e appel pour les CIS et pour les CPI conventionnés DEA,
- Mettre à jour les plans ETARE.

En matière d'opération

- Elaboration d'un plan d'intervention «LGV» en relation avec les SDIS concernés (groupe de travail régional),
- Organisation d'exercices départementaux : montagne, SATER, plan rouge, SNCF,
- Etude du dispositif de secours du meeting aérien de la BA116,
- Mise en œuvre du RO.



Les effectifs du SDIS 70 en 2010

Tout au long de l'année, 24 heures sur 24, 1 925 hommes et femmes veillent à la sécurité des biens et des personnes en Haute-Saône et à la protection de l'environnement :

- 100 sapeurs-pompiers professionnels,
- 783 sapeurs-pompiers volontaires (corps départemental),
- 919 sapeurs-pompiers volontaires dans les corps communaux,
- 31 personnels administratifs et techniques,
- 92 jeunes sapeurs-pompiers.

Le SDIS 70 comptabilise également pour 2010 :

- 922 retraités du corps départemental et des corps communaux,
- 1 recrutement de sapeur-pompier non officier,
- 1 recrutement de personnel administratif et technique par voie contractuelle.

Les mouvements de personnel en 2010

- 95 sapeurs-pompiers volontaires recrutés,
- 165 cessations d'activité,
- 3 agents permanents ont quitté la collectivité (1 mutation, 2 départs en retraite).

La sécurité au coeur des préoccupations de l'établissement

Le service hygiène et sécurité, rattaché en cours d'année au groupement Vosges, assure dorénavant un suivi plus approfondi des accidents en service grâce à la création de fichiers individuels.

Le SDIS a malgré tout à déplorer, en 2010, 69 accidents dont 57 en service.

La collectivité entend donc poursuivre ses actions préventives.

La fin de carrière

Prise en charge de la retraite des SPV (y compris celles des pompiers des corps communaux) en 2010

	Nombre d'allocataires	Prise en charge SDIS
Allocation de vétéran	881	394 310 €
Allocation de fidélité	2	2 072 €

La PFR

Nombre d'allocataires	Nombre de cotisants	Cotisations SDIS
48	473	292 875 €

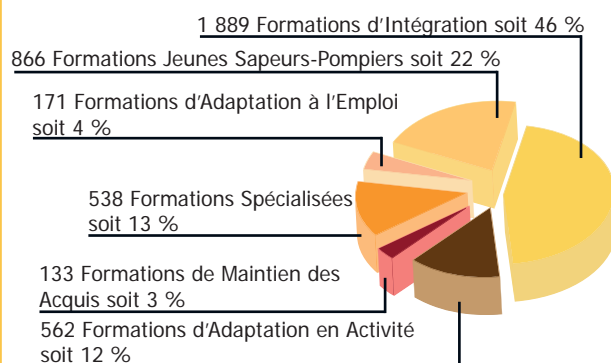
Les réunions des instances paritaires

- 3 CAP (Commission Administrative Paritaire) de catégorie C,
- 2 CCDSPV (Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires),
- 1 CTP (Comité Technique Paritaire),
- 1 CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité).

La formation au SDIS

- 1410 candidatures
- 148 stages
- 395 journées de formation
- 4159 journées stagiaires

Répartition des journées formation



La planification de la formation... garantie d'efficacité

Le plan triennal de formation voté pour les années 2010 à 2012 constitue la pierre angulaire de la formation du SDIS 70. Son actualisation est un exercice indispensable pour anticiper et planifier les besoins en formation nécessaires à la valorisation des ressources humaines de l'établissement. Il est l'outil prévisionnel incontournable pour adapter au mieux les compétences et les profils des agents aux besoins des différentes structures, supports de l'activité du SDIS 70.

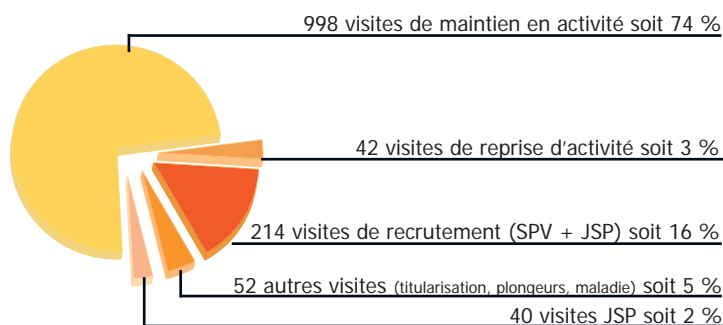


Et les dossiers particuliers pour 2011...

- Mise en œuvre du Centre National d'Action Sociale (CNAS),
- Formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels non officiers,
- Mise en place de règlements internes dans l'ensemble des centres du corps départemental et de conventions entre les amicales et le SDIS 70.

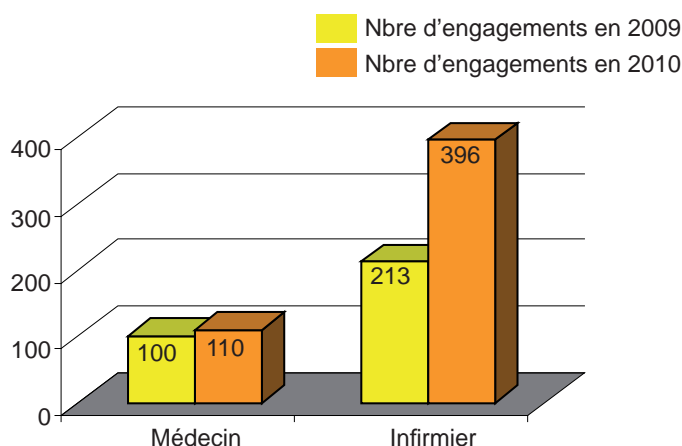
Le contrôle de l'aptitude des agents

reste une mission essentielle du service de santé et de secours médical (SSSM). Pour l'année 2010, ce sont 1 353 visites médicales qui ont été effectuées sur l'ensemble du département par 16 médecins.



L'engagement du SSSM en intervention

Evolution de la médicalisation ou paramédicalisation des secours.



Le sport... c'est la santé !

Le sport constitue une part essentielle de l'entraînement professionnel comme de la vie quotidienne de tous les sapeurs-pompiers. En 2010, les 5 épreuves départementales ont ainsi réuni quelques 1 030 participants :

- 287 participants au cross départemental,
- 192 participants au challenge de natation,
- 256 participants au PSSP et épreuves athlétiques,
- 135 participants au cyclisme sur route,
- 160 participants au Bike an Run.



Mise en oeuvre des protocoles médicaux en 2010

N° protocole	Protocole	Nombre de mises en œuvre	En %
1	Voie veineuse périphérique	158	35 %
2	Prélèvements sanguins	132	29 %
3	Oxygénothérapie normobare	62	14 %
4	Brûlures graves	1	0 %
5	Douleur sévère de l'adulte	35	8 %
6	Syndromes hémorragiques	9	2 %
7	Douleur thoracique	9	2 %
8	Convulsion du nouveau né et de l'enfant	2	0 %
9	Crise d'asthme	14	3 %
10	Hypoglycémie	15	3 %
11	Réaction allergique grave et défaillance cardio-respiratoire	19	4 %



Utilisation du DSA dans les centres

Les défibrillateurs semi automatiques qui équipent les 39 VSAV du corps départemental, les 2 VSM et les 49 CPI ont été utilisés à 154 reprises en 2010.

8 vies ont pu être sauvées grâce aux DSA.

Et les dossiers particuliers pour 2011...

Le suivi du contrôle de l'aptitude médicale sera renforcée. A cet effet, un service «gestion des aptitudes» sera créé.

2010, les principales réalisations

Le parc automobile.

Acquisitions pour un montant total de 1 530 000 euros TTC de :

- 5 VSAV,
- 1 EPS 30 mètres d'occasion,
- 1 FPTSR lourd,
- 3 CCR avec lot secours routier,
- 5 VL combi,
- 1 embarcation.



Le service petit matériel habillement.

- Renouvellement du petit matériel et armement des nouveaux véhicules,
- Installation d'une station service de carburant au futur CODIS,
- Acquisition de 18 ARI avec avertisseur de détresse,
- Passage à la norme européenne des 576 ARI du département,
- Traitement de 528 demandes de réparation de petit matériel,
- Traitement et vérification de 628 effets d'habillement à la laverie départementale,
- Renouvellement périodique des effets d'habillement des personnels,
- Dotation à l'ensemble des sapeurs-pompiers du corps départemental de parkas haute-visibilité norme EN 471.

Le service transmission informatique.

- réalisation d'un marché pour la téléphonie IP dans tous les bâtiments du SDIS 70, ainsi que du remplacement VPN et des accès ADSL,
- achat et mise en service de 2 GVR (DRIRE et DDIS),
- achat de 128 mobiles, 26 bases fixes, 50 portatifs, d'une station de programmation des postes ANTARES et d'un nouveau serveur d'aide à la décision,
- mise en réplique des deux serveurs d'aide à la décision,
- raccordement de chaque CI sur internet.

Le service entretien du parc.

- Traitement de 441 demandes de réparation de véhicules (300 du service incendie et 141 du Conseil général),
- Vidange de 165 véhicules.

La ressource matérielle, pilier de la modernisation de l'établissement, mais pas à n'importe quel prix...

Un des points forts de la politique du SDIS 70 reste la poursuite du renouvellement des matériels et engins de secours. Cependant, la recherche du meilleur prix constitue le souci permanent du service. A titre d'exemple, le SDIS a fait l'acquisition en 2010 d'une échelle pivotante d'occasion à mouvements séquentiels de 30 mètres, n'ayant servi qu'à réaliser des démonstrations chez le fournisseur CAMIVA, pour un montant de 294 200 € TTC alors que, neuf, ce véhicule vaut 474 200 € TTC.

Autre exemple : en 2011, c'est une ambulance de réanimation qui sera achetée à un prix défiant toute concurrence car, s'agissant d'un véhicule « expérimental » sur le plan technique et opérationnel, Picot, son fournisseur, pour obtenir une homologation de son véhicule, doit au préalable le faire tester par un SDIS volontaire.



En matière d'habillement



Un nouveau règlement habillement a été adopté en 2010.

Il prévoit notamment un élargissement de la dotation individuelle de base et le calcul de la « masse habillement » en points avec possibilité de conservation d'un reliquat sur une période de 3 ans. Le document prévoit également une simplification du nombre des tenues opérationnelles et non opérationnelles.



Chaque sapeur-pompier du corps départemental vient de recevoir une parka haute visibilité.

Cette acquisition, qui représente un investissement de 96 600 € TTC, vise à améliorer la sécurité des intervenants sur la voie publique.



Enfin, un écusson « sapeur-pompier Haute-Saône » a été réalisé en 4 000 exemplaires.

Deux exemplaires ont été distribués aux sapeurs-pompiers du corps départemental.

En 2011, les principaux projets...

Le parc automobile. Acquisitions pour un montant estimatif de 1 210 000 € TTC de :

- 5 VSAV,
- 1 AR,
- 1 FPT,
- 1 BEA 19 mètres,
- 1 VTP,
- 3 VLTT,
- 4 VL Combi,
- 2 ULS,
- 1 embarcation,
- des chaînes à neige pour les VSAV et la VL de la chaîne de commandement.



Le service petit matériel habillement.

Projets d'acquisition de :

- 31 aspirateurs à eau professionnels,
- 10 ARI,
- 10 motopompes d'épuisement,
- 200 cônes de signalisation en complément de l'armement des FPT et CCR,
- matériel de protection des populations,
- une station de test pour explosimètre.

Le service transmission informatique.

- mise en œuvre du nouveau marché DATA et voie,
- achat et pose de 100 appels sélectifs et de 195 mobiles ANTARES,
- pose des bases fixes ANTARES dans les CIP et CI.

Le service entretien du parc.

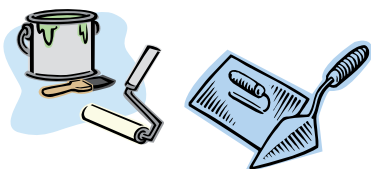
- mise en place d'une maintenance préventive des véhicules.

Le service véhicules équipement.

- formation des utilisateurs suite à la cascade des échelles aériennes.

En 2010, 255 000 euros de travaux ont été engagés dans :

- le remplacement de la chaudière et la climatisation du local technique du CODIS secours à la direction,
- la réfection des enrobés du CIP Vesoul,
- le remplacement de deux brûleurs de chaudière et la réfection de zinguerie du CIP Lure,
- la réfection des sanitaires et la pose de bardage sur la façade du CI Fougerolles,
- la création de vestiaires de feu pour le CI Autrey lès Gray,
- la réhabilitation des volumes, la création de vestiaires, d'un bureau pour le chef de centre, d'un local alerte et d'un foyer au CI de Valay.



De nouveaux locaux pour le CTA / CODIS

Les anciens locaux de la DRIRE, dont le SDIS 70 a fait l'acquisition en juillet 2009, ont fait l'objet de travaux d'aménagement, débutés en décembre 2010, pour un montant total de 131 500 euros.

Ce bâtiment, implanté sur un terrain de 3 345 m², à quelques mètres de l'état-major et face au centre hospitalier intercommunal, présente une surface au sol de 590 m² sur deux niveaux avec des murs porteurs en béton banché et une toiture terrasse. Cet ouvrage bénéficie des meilleures qualités techniques de construction (plancher chauffant basse température, VMC double flux, très bonne isolation thermique et acoustique,...).

Cette acquisition, dont le coût total s'élève, travaux de réhabilitation et de renouvellement du mobilier compris, à la somme de 610 500 euros, constitue une opération immobilière des plus rentables pour le SDIS. Les personnels du CTA / CODIS, du SSSM et des groupements territoriaux intégreront leurs nouveaux locaux en avril 2011.



Le plan pluriannuel de construction des casernes arrive à son terme

Voté en 2009 par l'assemblée départementale, le plan pluriannuel de 5 926 000 euros TTC vient de s'achever avec la réception du centre de Lavoncourt fin 2010.

9 casernes neuves ont vu le jour dans le cadre de ce plan : Dampierre sur Salon, Servance, Champagny, Faucogney, Lavoncourt, Montbozon, Rioz, Luxeuil, Combeaufontaine.

Parrallèlement, les autres bâtiments, propriétés du SDIS, ont bénéficié de nombreux travaux de construction, d'aménagement et de valorisation.

Depuis 2001, ce sont près de 2 646 000 euros TTC qui ont ainsi été investis.

Tableau récapitulatif des engagements réalisés dans le cadre du plan pluriannuel

Centre	Année du marché	Surface en m ²	Coût en euros TTC
Dampierre	2003	510	490 000
Combeaufontaine	2003	490	470 000
Rioz	2003	590	575 000
Montbozon	2004	450	480 000
Luxeuil	2005	2100	2 155 000
Champagny	2006	510	584 000
Servance	2006	430	517 000
Faucogney	2008	440	582 000
Lavoncourt	2009	380	447 000
Totaux		5 900	6 300 000



La caserne de Lavoncourt sera inaugurée en 2011

Et les projets pour 2011...

- Finaliser les travaux en cours (CODIS, Autrey lès Gray et Valay),
- Créer une remise sanitaire au CIP Vesoul en aménageant la remise cellule,
- Créer des locaux administratifs ainsi que des vestiaires au CI Saint-Rémy,

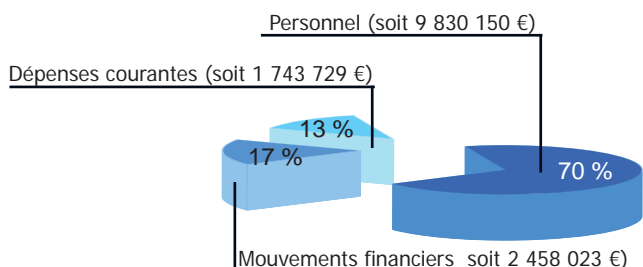
2010 a vu la poursuite d'une politique budgétaire vertueuse et volontariste

Notre établissement mène depuis plusieurs années une politique rigoureuse en matière de maîtrise budgétaire et de modernisation afin de rendre le meilleur service à nos concitoyens au moindre coût. Il s'appuie pour cela sur une maîtrise de ses charges à caractère général et de sa masse salariale, limitant ainsi fortement l'évolution de ses dépenses de fonctionnement.

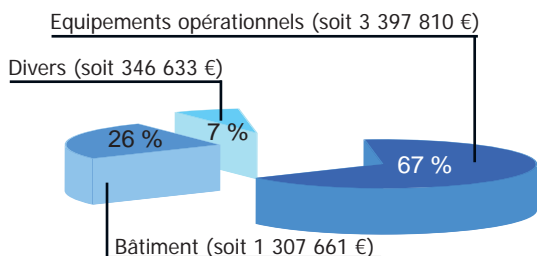
Budget primitif 2010 : 19 084 007,66 €

- 2 979 mandats émis,
- 1 378 titres de recette émis.

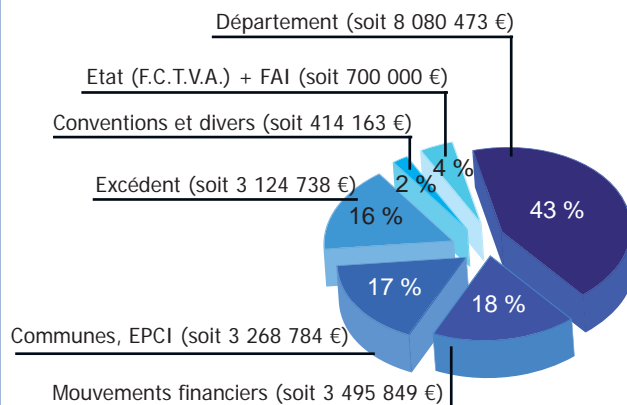
2010, les dépenses de fonctionnement, en augmentation de 2,76 % par rapport à 2009, s'élèvent à 14 031 902,69 €



En 2010, les dépenses d'investissement ont atteint 5 052 104,97 €



Recettes globales



Les ressources du SDIS reposent essentiellement sur les contributions du département et celles des communes et des EPCI ayant la compétence incendie.

Ces dernières sont strictement indexées sur l'indice des prix à la consommation des ménages. Le Conseil général, principal contributeur (43 %), est donc le seul à même d'assurer la prise en charge de l'évolution des besoins de financement du SDIS.

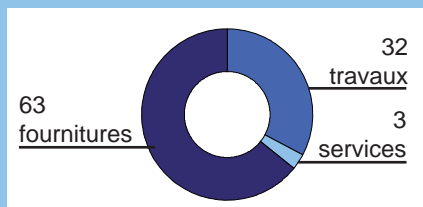
L'Etat, dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement, a octroyé au SDIS, en 2010, une subvention de 272 190 € pour financer le nouveau système de transmission ANTARES.

Les interventions payantes représentent, quant à elles, 2 % des recettes du SDIS (carences du secteur privé, conduite de VLM, destructions de nids d'insectes). Le SDIS étudie actuellement la mise en place d'une grille de tarification exhaustive des interventions payantes afin de valoriser les possibilités de recettes propres.

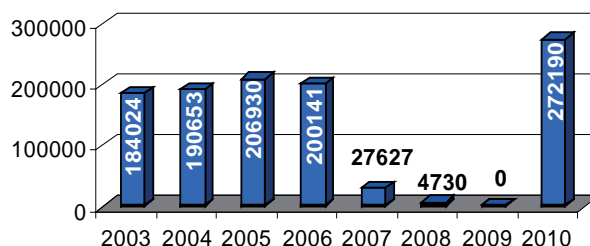
La recherche d'économies passe par une rationalisation des achats grâce aux marchés publics.

Cette rationalisation est, entre autres, passée en 2010 par une centralisation de certains achats (matériel électrique, mobilier, produits d'entretien, petit outillage, fournitures de bureau et papier...). La mise en place en avril 2010 d'un guide des achats et l'utilisation accrue de procédures de marchés simplifiés a apporté de la souplesse et de la réactivité aux gestionnaires de crédit tout en conservant des modalités de contrôle protectrices pour les intérêts de l'établissement.

Répartition des 98 marchés signés en 2010



Evolution du fonds d'aide à l'investissement depuis sa création (en euros)



En 2011, un budget en légère baisse de 0,95 %

Le SDIS voit en 2011 son budget baisser de 0,95 %. Avec une croissance régulière de l'activité opérationnelle, la politique vertueuse en matière budgétaire touche désormais à ses limites. En effet, du fait des efforts déjà réalisés, les marges de manoeuvres budgétaires de notre établissement sont aujourd'hui très limitées.

Veiller à la qualité des relations avec les usagers contribue à la fois à la bonne image du SDIS et à sa mission de service public.

En 2010, le SDIS 70, a traité 5015 courriers et établi 71 attestations d'intervention.

Evolution de la société oblige, le SDIS est de plus en plus sollicité pour répondre aux interrogations des usagers. Les réclamations et les contentieux demeurent cependant très rares eu égard aux 17 290 CRSS saisis. En 2010, le SDIS n'a qu'un seul contentieux opérationnel à déplorer.

Valoriser nos actions par la communication

Le SDIS 70 inscrit sa communication interne et externe comme relais essentiel de la compréhension de son fonctionnement et de son action, aussi bien auprès de ses agents que de ses partenaires institutionnels et des concitoyens.

Les principaux supports de communication sont :

- le bulletin d'information «pleins-feux», édité trimestriellement en 1550 exemplaires,
- le rapport d'activité,
- les diverses plaquettes de promotion du volontariat,
- le site internet pour lequel, en 2010, 50 357 visites et 350 795 pages visitées ont été comptabilisées.

Depuis cette année, 4 kakémonos et 2 flammes viennent compléter le matériel de communication existant.

Parallèlement à l'élaboration de ces supports, le service secrétariat de direction est amené à élaborer, pour les centres du corps départemental qui en font la demande, des affiches et des flyers pour leurs manifestations (portes ouvertes, réunions publiques d'information...)

Le SDIS 70, partenaire des établissements scolaires et universitaires

Le SDIS 70 est engagé depuis de nombreuses années dans des opérations de sensibilisation et de découverte des missions à destination des jeunes.

Actions dans les collèges, participation à des forums de l'emploi, le SDIS 70 a également accentué ses efforts pour accueillir un maximum de stagiaires.

En 2010, ce sont ainsi 31 élèves qui ont suivi un ou plusieurs stages dans l'établissement.

Parallèlement, le SDIS intervient dans la formation des étudiants Hygiène et Sécurité à l'IUT de Vavre et Montoille et, depuis 2010, dans celle d'étudiants de la licence professionnelle EARTH à l'Université de Franche-Comté.



Retrouvez toute l'actualité du SDIS 70 sur le site www.sdis70.fr



Quelques interventions marquantes de l'année 2010



Incendie
25 mai 2010
Château de Bourguignon lès Conflans



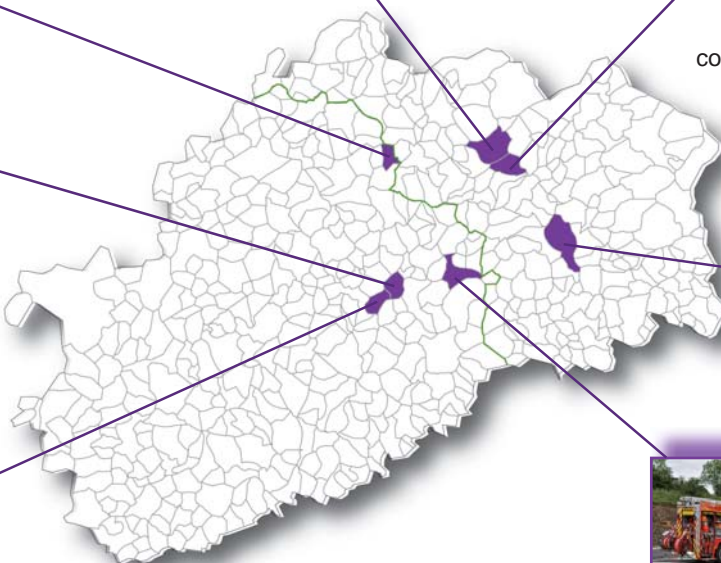
Incendie meurtrier
26 novembre 2010
allée Maroselli à Luxeuil les Bains



Crash d'un avion
19 septembre 2010
2 morts à déplorer sur la commune de Saint-Sauveur



Incendie
2 novembre 2010
Pré des Angles à Vesoul



Incendies criminels
(feux de poubelles et de voitures)
Début 2010
Secteur de Lure



AVP meurtrier
15 novembre 2010
Noidans lès Vesoul



AVP meurtrier
30 mai 2010
Calmoutier

D'autres faits marquants...



Grippe A (H1N1)

Fin 2009 et début 2010, le SDIS 70 fait partie du dispositif départemental adopté pour la campagne nationale de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1).



200 interventions provoquées par des inondations

Début décembre 2010, de fortes pluies associées à la fonte des neiges engendrent quelques 200 interventions en l'espace de 3 jours.



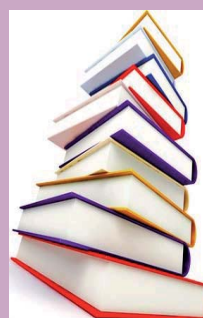
Exercice TRAPIL

Le 2 octobre 2010, un exercice de simulation de fuite sur un oléoduc est organisé par la préfecture de la Haute-Saône afin de tester les procédures d'intervention lors de l'endommagement d'un oléoduc géré par la société TRAPIL.



102^e congrès départemental des sapeurs-pompiers

Le 13 juin 2010, les pompiers jusséens accueillent le 102^e congrès des sapeurs-pompiers en présence du Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, Monsieur Alain Joyandet, du nouveau préfet de la Haute-Saône, Monsieur Eric Freysselinard, du président du Conseil général, Monsieur Yves Krattinger, du président du SDIS, Monsieur Michel Federspiel, et du maire de la commune, Monsieur Frédéric Buisson.



Le 7 décembre 2010, le conseil d'administration du SDIS adopte les modifications apportées au règlement intérieur du SDIS.

Parallèlement, les services procèdent à la refonte du règlement opérationnel du corps départemental qui sera arrêté début 2011.